

Il faut qu'Il règne

Publié le 10 janvier 2015
Abbé Daniel Couture
3 minutes

Bien chers amis,

« Il faut qu'Il Règne ! » (I Cor. 15 :25)

L'œuvre de la **Fraternité Saint-Pie X** est de préserver, et de transmettre fidèlement et saintement le dépôt de la foi, le trésor de notre mère, la Sainte Église catholique et romaine.

Notre revue se veut un instrument de reconquête au service du Roi des rois, du Roi des nations, **Rex Gentium**, et de son Épouse, la Sainte Église, mère et maîtresse de vérité.

Forts de 2 000 ans d'histoire, dont près de 500 en notre belle province, nous souvenant de ces moments forts, de ces personnages qui ont planté, cultivé et sauvegardé la chrétienté en notre nation, nous voulons comme eux, de toute notre âme et de toutes nos forces, faire régner Notre-Seigneur Jésus-Christ que l'on cherche, surtout depuis un bon 60 ans, à découronner sous nos propres yeux.

Cette déchristianisation s'accélère de nos jours à un point que nous semblons aux prises avec une force invincible. Après avoir introduit l'avortement et le divorce, maintenant le Québec vient de passer, sans presque aucune résistance, le crime de l'euthanasie. Nos aïeux dans la foi, qui surent porter la Croix, doivent se retourner dans leurs tombes !

La famille catholique, qui est la cellule de la civilisation catholique, continue d'être assiégée, et cette fois-ci par ceux-là même qui ont mission de la protéger à Rome même. Mais Dieu veille : **le synode du mois d'octobre dernier** aura été l'occasion de trouver des cardinaux et des évêques qui, exaspérés, levèrent la voix et eurent un langage semblable à **Mgr Lefebvre**. Voici par exemple les propos de **Mgr Athanasius Schneider**, le 6 novembre dernier, au sujet de la Relatio du 13 octobre :

« C'est la première fois dans l'histoire de l'Eglise qu'un texte aussi hétérodoxe a été publié en tant que document émanant d'une rencontre officielle des évêques catholiques sous la conduite d'un pape, même si le texte n'avait qu'un caractère préliminaire. Ce document restera pour les générations futures et pour les historiens une marque noire qui a entaché l'honneur du siège apostolique. Aucune institution humaine, pas même le pape ou un Concile œcuménique, n'a autorité ou compétence pour invalider, même de la manière la plus légère ou la plus indirecte, l'un des dix commandements divins, ou les paroles divines du Christ : « Ce que Dieu a uni, que l'homme ne sépare pas. »

Ce Synode a osé discuter et chercher à faire une brèche non seulement aux 6 et 9 commandements mais en conséquence directe, aux 4 et 5 aussi.

De notre côté, nous ne voulons pas rester inactif devant ce qui se passe surtout au Québec. Nous pensons organiser un 1^{er} Congrès Catholique de la Tradition sur le Thème : « Le Règne du Christ-Roi au Canada Français : ce qu'il fut, ce qu'il en reste, comment reconquérir le terrain perdu ? »

De plus amples détails seront donnés dans les mois à venir. Entre temps, demeurons fidèles à notre **chapelet** quotidien et nos petits sacrifices pour le triomphe du Cœur Immaculé de Marie.

« Je règnerai malgré mes ennemis ! » (Le Sacré Cœur à Ste Marguerite Marie)

Abbé Daniel Couture, Supérieur du District du Canada

Source : Le Carillon n°01 de janvier 2015